

Jules MARCHAL

**DESCRIPTION
DE LA VILLE & FORTERESSE
DE LA MOTHE**

1634 - 1745 – 1884

publiée dans la *Revue de Champagne et de Brie*
en 1885 et 1886
(tome XX, pp.124-136, tome XXI, pp. 418-433)

CHAPITRE PREMIER

La Mothe depuis sa ruine.

I

En 1884

Sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, à l'extrémité orientale du canton de Bourmont (Haute-Marne) s'élève calme et silencieuse comme une vaste tombe, la montagne où fut La Mothe.

Isolée, d'une altitude de 506 mètres, surpassant les hauteurs voisines de 25 à 50 mètres, elle se présente à la vue, de tous les points de l'horizon, soit que l'on débouche de Neufchâteau ou Lamarche, de Contrexéville ou Bourmont. Son sommet ovale, orienté du Nord-Ouest au Sud-Est, deux fois plus long que large, est plat, légèrement incliné vers le Nord-Est. Une sombre ceinture de buis et de broussailles en dessine nettement le contour abrupt jusqu'au pied des anciennes fortifications. Les rampes se déroulent ensuite largement en cultures diverses, jusqu'aux bords du Mouzon à l'Ouest et au ruisseau de Boisdeville ou de la Mary à l'Est et au Nord. Vers le midi, cette rampe s'arrête à mi-côte, se rattachant par un arc de cercle régulier au mamelon de Fréhaut, puis descend à Soulaucourt par une étroite crevasse et un chemin tortueux et escarpé.

Le plateau sur lequel s'étagait la ville, avec ses édifices, maisons, église, places et rues, comporte un peu plus de trente-deux hectares. Longtemps indivis entre les communes de Soulaucourt et d'Outremécourt, il offrait, sur ses ruines, un vaste et précieux parcours pour ces petits moutons de Langres, que l'herbe parfumée de nos montagnes rendait si succulents, et que notre siècle mercantile, plus partisan du poids que de la qualité tend à laisser disparaître. Depuis 1863, ce plateau a été partagé entre les deux communes riveraines et a été converti en forêt. Les semis d'arbres verts surtout poussent avec une végétation luxuriante ; leur tige droite et vigoureuse s'emporte vers le ciel ; leurs rameaux se croisent et s'entrecroisent à l'infini. C'est déjà une barrière sérieuse qui coupe la vue du paysage et fait louvoyer le promeneur.

Malgré ce changement de physionomie, notre montagne est toujours avidement fréquentée : pendant la belle saison, des bandes de touristes, nationaux et étrangers, l'arpentent en tous sens ; aucun ne voudrait passer à sa portée, sans venir saluer la ville héroïque, si cruellement châtiée pour avoir fait preuve de patriotisme : c'est un culte qui s'impose et se conserve.

La plupart des rues, maintenues libres de toutes plantations, ont encore leur pavé intact, encadré et couvert par l'herbe qui le disloque : partout, côte à côte et alternativement, des excavations et des tas de moëllons, indiquant les lignes de maisons effondrées : Au nord du château, une citerne, où se maintient une nappe ou

sourcillon d'eau claire : A côté, des restes de caves voûtées et d'une solidité à toute épreuve.

Sur cette place, entourée d'un tertre qui jalonne le pourtour des anciennes constructions, était le château du gouverneur. L'administration forestière a eu la patriotique pensée d'en perpétuer le souvenir, en y plantant des frênes symétriquement disposés en allées. En cet endroit, point central et culminant de la ville, un monolithe de rochers ne devrait-il pas rappeler et la gloire des vainqueurs et celle des vaincus? - Pourquoi cette idée si noble et si juste, qui a déjà eu ses promoteurs. n'a-t-elle pas encore reçu son exécution!

Plus loin, un semis de chênes indique l'emplacement de l'église paroissiale et collégiale. Au sud, ce monticule servait de base au moulin à vent ; et tout proche, le grand espace qui se gondole en entonnoir, rappelle la place publique de la citerne. Les contrescarpes, les fossés, les bastions, les retranchements, les avenues ont encore leurs formes nettement dessinées, bien que leurs angles se soient arrondis, que leurs coupes se soient affaissées et leurs niveaux relevés. Au devant du château, un reste de courtine a été respecté. La légende l'appelle la *Chaise de Cliquot*, poste d'où le vaillant capitaine surveillait l'attaque et organisait la défense. Au regard de Fréhaut, le revers de la montagne est profondément bouleversé. Le contour du plateau est déchiqueté ou emporté ; les roches d'enceinte sont fendues et écroulées. Des blocs de roches ou de terre s'avancent en pointe, et dans le vide surplombent en voûtes. C'est un chaos de débris pêle-mêle, de crevasses, de soulèvements, qui rend difficile la reconstitution de cette partie de la forteresse. C'est là que les assaillants ont porté tous leurs efforts : les tranchées d'abord, les mines ensuite y ont laissé la trace brutale de leur passage.

Telle se présente aujourd'hui la montagne de La Mothe.

Pendant l'automne de 1874, une mission militaire sous la conduite de M. le général Frossard, s'arrêta à Outremécourt, et demanda une hospitalité de quelques instants à M. l'abbé Mollet. Avec ce digne prêtre qui connaît à fond notre histoire locale, on monta à La Mothe.

Après avoir fait le tour du plateau, jeté un coup d'œil sur les environs, le général fit à son escorte un cours de stratégie militaire. Il reconnut les moyens de défense de l'ancienne forteresse, en montra les points faibles et les avantages, et développa les divers systèmes à employer pour la réduire.

Lisant ensuite à haute voix la relation du siège que M. le curé lui avait prêtée, il reconstitua la ville et ses défenses, retrouva et indiqua avec précision l'emplacement de chaque quartier, la marche progressive de l'armée française ; les dispositions contraires prises par les assiégés : Il montra chacune des phases du blocus et du siège, la place des batteries, les lignes des tranchées et enfin les galeries de mines qui devaient amener le dénouement fatal. Cette conférence historique de plusieurs heures, fut écoutée avec un profond recueillement et suivie avec le plus vif intérêt. M. Mollet nous en parlait avec enthousiasme. Les auditeurs étaient émerveillés de la science et de la perspicacité du général, et rendaient un juste hommage au chroniqueur, qui, par l'exactitude et la fidélité de son récit, permettait de reconnaître et de reconstituer toutes les opérations du siège.

M. Léonce de Piépape, officier d'Etat-Major, originaire du Bassigny, faisait partie de l'escorte du général. Il a rendu compte lui-même de cette excursion dans son beau volume de *l'Histoire Militaire du Pays de Langres*.

« J'ai eu, un jour, dit-il, la bonne fortune de faire l'exploration du plateau de La Mothe avec un divisionnaire du génie, qui, suivant pas à pas la relation du siège, en marqua sur place avec habileté les différentes phases et les divers travaux. Longtemps il chercha la mine dont l'explosion avait déterminé la prise du bastion d'attaque (Sainte-Barbe). Tout à coup, il s'arrête devant une sorte d'entonnoir, pratiqué au pied même d'un massif de pierre qui ne pouvait être que la base du bastion, et il s'écrie avec une conviction que tout justifie : Voici le fourneau de mine! C'était une véritable découverte faite parmi ces décombres dont le chaos remontait à deux cent trente ans.

On éprouve, continue encore M. de Piépape, une certaine impression de tristesse, lorsqu'on s'éloigne de cette moderne solitude et qu'on redescend les flancs de la montagne, à la pensée de tout ce qui a vécu, pensé et souffert sur cette côte aujourd'hui inhospitalière. Si les ruines ont leur mélancolie, des vestiges comme ceux-là serrent le cœur davantage encore. A ces restes à peine visibles, s'attachera éternellement dans l'imagination du visiteur, le souvenir d'une population belliqueuse, ayant combattu pour ses dieux lares et, méritant par suite tous les respects de la postérité ».

II

En 1745

Sur la fin du siècle dernier, notre montagne avait encore des ruines imposantes : La visite en était particulièrement intéressante et instructive. Depuis lors, la destruction a marché à grands pas. Les populations environnantes se sont servi des débris comme d'une carrière naturelle. Au gré de chacun les murs et remparts ont été renversés, les pierres de service ont été descellées et emportées. Les maçons, les adjudicataires du ballast des routes y ont puisé à pleines mains et en ont extrait tous les moëllons. Il est seulement vrai de dire que l'œuvre de Mazarin a été achevée de notre temps, et que, de la forteresse, de la ville, il ne reste plus pierre sur pierre depuis 25 ans.

Parmi les nombreux visiteurs qui, au XVIIIe siècle, gravirent la montagne de La Mothe, nous devons signaler les élèves du collège de Bourmont ; ils en faisaient fréquemment le but de leurs promenades d'été. L'un d'eux a laissé quelques notes manuscrites que nous rapportons intégralement sans retrancher aucun des épisodes de son récit. Nous aurons ainsi, d'après un témoin, la physionomie de la ville à cette époque.

« C'était le 25 juillet 1745, juste cent ans, jour pour jour après la prise de La Mothe. Avec un grand nombre de jeunes gens, j'eus l'idée d'y aller passer la journée. Nous partîmes par bandes. Après avoir dépassé le pont Saint-Part, chacun se mit à gravir la montagne à travers champs, en cherchant quelques curiosités.

Au-dessus de la grande voie, dans une raie de champ labouré, je trouvai une petite boule rougeâtre, un peu moins grosse qu'une bille de billard, elle était pesante et solide : n'en pouvant distinguer la matière, je la mis dans ma poche sans plus m'en occuper.

Nous courûmes alors à travers les ruines.

A ce moment les avenues étaient praticables, encombrées seulement de débris qui gênaient la marche ; on reconnaissait très bien la ville ; on en suivait les rues bien pavées : On distinguait les bâtiments publics plus rasés que les autres, les lignes extérieures et intérieures de l'église et du château ; presque partout, les maisons des particuliers étaient encore hautes de dix, quinze et vingt pieds, parfaitement blanchies. On en voyait les dispositions intérieures, et, de temps en temps des marches d'escalier s'arrêtaient en l'air. Beaucoup de caves étaient intactes, les unes avec leur entrée à demi obstruée, les autres parfaitement libres. Les citernes bien cimentées étaient effondrées par côté. Les fortifications existaient presque en entier, jusqu'au niveau des terres de la montagne, la partie supérieure ayant été seule démantelée. Les contrescarpes conservaient leurs formes, ainsi que les bastions, et étaient revêtues, sur de grandes étendues de leur enveloppe de pierres.

Après avoir déjeuné sur l'herbe, sous la porte de France, ayant remarqué dans les interstices de pierres amoncelées, des indices de sculpture, nous détournâmes force décombres et nous mîmes à jour une belle pierre carrée de trois pieds de côté sur laquelle étaient sculptées les armes de Lorraine. Dessous était une statue en pierre blanche que nous eûmes beaucoup de peine à sortir de l'excavation. C'était la statue de saint Claude qui était un peu endommagée d'un éclat de boulet. Ces deux pierres devaient décorer le fronton de la porte.

Dans la soirée, un de nos compagnons découvrit aussi, au bas d'une des tours du château une petite statue de la Vierge, en pierre, et haute d'environ un pied. Elle était assise, les cheveux tordus, avec un voile retombant par derrière, et une robe bleue avec bordures dorées. Elle tenait l'Enfant Jésus, la main appuyée sur un globe.

Après notre retour à Bourmont, nous envoyâmes, dès le surlendemain, une voiture pour ramener ces divers objets. Mais l'image de saint Claude, et les armoiries de Lorraine avaient déjà été volés. Jamais on n'a pu découvrir où ils avaient été transportés. La statue de la Vierge fut rapportée à Bourmont.

Deux ou trois mois après. je retrouvai dans mes vêtements, la boule que j'avais ramassée à La Mothe. Je profitai du moment où ma sœur préparait le souper et avait jeté beaucoup de charbon sur le feu. Je plaçai cette boule au cœur du foyer et y rassemblai beaucoup de gros charbons que j'allumai à force, avec un soufflet que je tenais dans un coin où je m'étais rangé par hasard. La boule ne fut pas un demi-quart d'heure au feu, qu'elle éclata comme un coup de canon ; renversa un pot qui était devant le feu, qu'elle éparpilla dans toute la cuisine. Les meubles furent la plupart renversés, les fenêtres mises en canelle. Le plus grand bonheur fut que ma sœur, droite auprès du fourneau, ne fut aucunement blessée, tandis que la fenêtre qui était à sa gauche, et la crédence qui était à sa droite furent saccagées par les éclats. C'était une grenade du siège de La Mothe dont la poudre s'était conservée dans la terre et l'humidité, de sorte, que ce fut une espèce de miracle que nous, descendants des anciens habitants de cette ville, n'eussions pas été, cent ans après sa destruction, tués par des engins qui étaient chargés contre sa garnison. Cette anecdote ne se trouve ici, que pour donner des leçons de méfiance et de précaution à ceux qui seront aussi curieux et amateurs de l'antiquité que moi ».

CHAPITRE II

La Mothe avant sa ruine.

I

Il n'y a pas encore deux siècles et demi, cette montagne, si solitaire, aujourd'hui, était pleine de vie et de mouvement.

Une ville forte en couvrait toute la plate-forme, elle s'arrondissait de gradins en gradins sur les flancs du coteau pour doubler son enceinte. Partout, une masse sombre, énorme, formidable de hautes murailles, de bastions triangulaires agrémentés de tourelles et de guérites : Tout à l'entour, des amoncellements de contrescarpes en maçonnerie fraizées et bien revêtues : des redoutes, des demi-lunes agrandissant les dehors, reculant les approches, et facilitant les sorties et rentrées des combattants. De toutes parts, des talus, des barrières, des palissades, en un mot, tout ce que l'art de l'ingénieur avait pu créer de plus perfectionné contre l'attaque et dans l'intérêt de la défense.

Les courtines de 50 à 60 pieds d'élévation étaient reliées entre elles par huit boulevards ou bastions : Tournés vers la France, on comptait les bastions de Vaudémont, de Saint-Georges et de Sainte-Barbe, vers la Lorraine, ceux de Saint-Nicolas, de Saint-Antoine, le bastion Le Duc qui avait plus de cent pieds de hauteur, la plate-forme rectangulaire de Saint-François et le bastion de Danemark. Les boulevards Sainte-Barbe et Saint-Nicolas dominaient d'au moins trente mètres la montagne de Fréhaut, seul point menaçant pour la ville.

La place se terminait en outre, dans le sens de sa longueur, par deux bons retranchements sous lesquels, ainsi que sous les bastions, existait une espèce de fossé taillé dans le roc¹, puis une contrescarpe, ou fausse-braie, de quarante pieds de hauteur, fraizée partout et d'aussi difficile accès qu'un bastion.

Si, par-dessus cette masse de pierres, du haut de la grande montagne de Bourmont, nous cherchons à dessiner la ville, voici le panorama qu'elle présentait ; Au centre, apparaissait le château ou gouvernement, flanqué de quatre tours d'angle, à toit en poivrière d'un si pittoresque effet, et son donjon carré à plate-forme, avec guérite de guetteur dans un coin, dominant toute la ville et sondant au loin les profondeurs du Bassigny. Des nuées de pigeons y rentraient et en sortaient à tout instant, disent certains chroniqueurs.

Au Nord. pointait le clocher de l'église Notre-Dame de La Mothe, surmonté d'une flèche très élevée ; proche le château, le frêle et élancé clocheton de la chapelle des Augustines.

¹ De 18 pas de largeur et de 7 à 8 pieds de profondeur.

A la pointe méridionale, c'était le toit à batière et les longues ailes du moulin à vent. A ses côtés, la tour ronde des Moines, accolée au bastion Saint-Barbe ; plus au nord la tour de la Myotte, sur laquelle flottait le drapeau de la Lorraine.

Au-dessous du château se profilait par-dessus la ligne des remparts, le bâtiment carré de la porte de Soulaucourt, orné a ses extrémités de flèches armoriées.

La restitution de la ville que nous donnons à grands traits et que nous allons continuer dans les pages suivantes est aussi exacte que possible, tous les éléments nous en ont été donnés par les anciens titres et les papiers du temps que nous avons compulsés en grand nombre. Parmi les vingt plans et vues de La Mothe qui nous sont connus, tous donnent des détails à peu près complets sur les fortifications ; mais, la plupart sont moins scrupuleux, en ce qui concerne la topographie de la ville elle-même. Presque tous, la représentent bâtie en échiquier avec des rues droites, parallèles et perpendiculaires. La légende explicative met souvent tel édifice en place de tel autre. Des peintures répartissent même, sur tous les points de la ville, sept ou huit clochers pour la plus grande beauté du paysage.

Le véritable plan de la Mothe se trouve dans l'*Histoire de la fondation et des trois sièges*, publiée à Soulaucourt, chez Nivert, en 1841, et dans l'*Histoire de la Ville*, parue en 1841, à Neufchâteau, chez M. de Mongeot. Une réduction de ce même plan se trouve dans *La Haute-Marne ancienne et moderne*, par Jolibois, 1858, à l'article de La Mothe. M. J. Simonnet l'a fait graver à nouveau pour la *Relation des Sièges*, qu'il a publiée à Chaumont, en 1861.

Enfin, en 1883, dans sa monographie *d'Outremécourt*, M. le curé Liébault en a donné une nouvelle reproduction. C'est le seul plan que nous puissions recommander à ceux qui étudient notre histoire locale, et aux touristes qui désirent visiter notre montagne avec intérêt. Ce plan est authentique. il a été copié sur un dessin géométrique qui datait de l'existence même de la ville. Pendant le XVIIIe siècle, les élèves de nos écoles se servaient des manuscrits du siège pour apprendre à lire et à écrire. Le plan de La Mothe dont nous parlons était, de même, leur principal modèle de dessin linéaire. La plus grande partie des écoliers de notre région, n'auraient pas voulu quitter les bancs de la classe sans rapporter à la maison paternelle soit un manuscrit du siège écrit au jour le jour de leur plus belle main, soit un dessin de La Mothe au compas et au tire-ligne. C'était leur orgueil, et pour les parents un bonheur et une gloire. Le manuscrit était placé avec les objets précieux, on y ajoutait quelques éphémérides, des souvenirs de famille et des tableaux généalogiques.

Le dessin, collé sur toile, monté comme une carte, était accroché au plus bel endroit de la maison ; le tout se transmettait de père en fils. De nombreux exemplaires ainsi copiés se trouvent encore dans nos communes, Moi-même, en achetant chez un bouquiniste de Paris les *commentaires manuscrits sur la coutume du Bassigny*, j'ai eu l'heureuse fortune de retrouver un de ces plans entre les feuillets du volume ; quelques annotations le rendent d'autant plus intéressant qu'elles nous paraissent écrites par Du Boys de Riocourt lui-même. Ce plan in-folio a 49 centimètres de hauteur sur 83 de largeur, il est malheureusement coupé et en mauvais état: Toutes les rues de la ville y sont figurées avec les lignes de maisons et leurs séparations, les édifices, places et terrains non bâtis, ainsi que le système complet des fortifications. L'Eglise seule paraît avoir deux clochers, quand, d'après toutes les pièces de l'époque elle ne devait en avoir qu'un².

² En avril 1879, MM. Schleisinger frères, libraires à Paris, publièrent le catalogue de la vente des livres de la bibliothèque de M. le comte de N... Au No 2005, ils annonçaient un beau manuscrit, in-folio, sur le siège de La Mothe, par un contemporain, avec une magnifique

II

Dans le principe, on pouvait entrer dans la ville par deux portes, les seules qui eussent jamais existé. Celle d'*Outremécourt*, à l'Est, quelquefois appelée de *Lorraine* ou de *Nancy*, était percée dans la courtine, à l'angle gauche du bastion le *Duc*. Elle fut murée de 1611 à 1620. Un passage à pied y fut conservé avec pont-levis et tourniquet.

Une poterne existait de longue date, vis-à-vis *Outremécourt* entre le *bastion de Danemark* et la *Tour de la Myotte*.

La *porte de Soulaucourt*, ou de *France*, était donc devenue la véritable entrée de la ville. S'ouvrant à l'Ouest, dans le rempart, à gauche du *bastion Saint-Georges*, elle formait pavillon avec casemates au-dessous et corps-de-garde au-dessus. Son fronton était blasonné de Lorraine et orné, sur un piédestal, de la statue de Saint-Claude, de grandeur naturelle. Des portes bardées et herses pouvaient la fermer à volonté. Un pont dormant, jeté sur le fossé, la reliait à un ravelin destiné à en protéger les abords. Dans le pan gauche de ce ravelin sortait le *chemin de la Maladière*, qui longeait les fortifications et, sous le *bastion Sainte-Barbe*, à mi-côte, se bifurquait pour aller à Soulaucourt et à Médonville. Dans le pan de droite, un autre chemin allait au nord jusqu'au bastion de Vaudémont et descendait au pont Saint-Part par la *Voye de la Mothe*, et à Outremécourt par la *Voye des Anges*. Tout le long de la montagne, ces deux chemins étaient protégés par les contrescarpes du côté de la campagne, et, à leurs extrémités par des palissades.

Depuis 1580 à 1610, de grands travaux de défense avaient été entrepris aux abords de cette porte. Son bâtiment et son baile avaient été achevés : le ravelin construit, ainsi qu'une allée voûtée partant du château et reliant ce dernier avec le dessus de la porte. Les murailles, casemates, parapets, sentinelles (guérites), barrières et portes avaient été mis en bon état.

M. de Melay, gouverneur, avait fourni l'argent nécessaire et en 1592, il lui était encore dû par le Domaine 1,463 fr. par lui avancés, *pour le parachèvement du bâtiment de la porte de Soulaucourt*. Toutes les amendes arbitraires de la sénéchaussée étaient employées à ces ouvrages. Ainsi les comptes nous font connaître qu'une amende de 30 fr. pour insolences faites au corps-de-garde de *La Mothe*, par *Thiebaut-Chaillet d'Huillécourt*, prononcée par M. de Melay ; une autre de 20 fr. sur *Remy Darnaud*, de *Germainvilliers*, et de 10 fr. sur la femme de ce dernier, pour insolences commises au fait de la garde de *Germainvilliers*, prononcé par M. de Montavault (Claude de Joisel), lieutenant du gouverneur, servirent, d'après la sentence, au parachèvement du corps-de-garde de cette porte. Il en fut de même d'une autre amende de 15 fr. à laquelle fut condamné messire Demenge Bernard, prêtre curé de Graffigny.

Deux grandes rues coupaient la ville en croix ; l'une allait d'une porte à l'autre : elle était escarpée, étroite et profondément encaissée. Resserrée à gauche entre les *fermetés* du château et à droite, entre les murs de soutènement des maisons qui la

aquarelle représentant la ville assiégée en 1645, d'après une peinture ancienne. Cette copie provenait de M. Jean Cayon, inspecteur correspondant du ministre de l'intérieur pour les monuments historiques de la Meurthe. Nous aurions été bien désireux de connaître ce précieux document qui a été vendu à un inconnu. Il nous aurait peut-être permis de faire quelques additions au présent travail.

bordaient en sous-sol, elle arrivait péniblement au point culminant de la montagne, où elle coupait perpendiculairement l'autre grande rue. Quelques toises plus loin, elle se recreusait à nouveau pour descendre à la porte d'Outremécourt.

La seconde *grande rue* se poursuivait d'un bout de la ville à l'autre, du Sud-Est au Nord-Ouest, depuis la place de la Citerne au retranchement du Nord ; plus large que la précédente, elle était tortueuse, en terrain plat, de plein pied avec les maisons qui s'y pressaient sans aucune solution de continuité. C'était le centre actif et animé de la ville.

Sept autres rues découpaient en îlots irréguliers le reste de l'enceinte, avec les chemins de ronde qu'on avait conservés libres et larges tout autour des remparts et sur lesquels beaucoup de maisons avaient leurs entrées et ouvertures. L'une était dénommée *rue d'Olfrécourt* ; d'autres, *rue des Lombards*, *rue de Vaulcugnot*, *vieille rue de la porte de Soulaucourt*. Toutes étaient pavées, sauf la grande rue entre les deux portes. Ces rues étaient soigneusement entretenues. En 1591, M. de Melay avait rendu un édit relatif à la propreté et à l'enlèvement des immondices. Chaque contravention était passible de 3 fr. d'amende ; chaque année, le Mayeur en rendait compte. Les habitants réclamèrent plusieurs fois, pour faire attribuer à leur communauté le produit de ces amendes, mais la chambre des comptes de Bar décida qu'il faisait partie du Domaine de Son Altesse, *comme seigneur à qui appartient toute juridiction*.

Sur le parcours de ces rues se pressaient des lignes de maisons à façades étroites et à 2 ou 3 étages ; des hôtels aux pignons raides et pointus, serrés les uns contre les autres, gagnant en hauteur l'espace qui leur était strictement réparti en étendue.

Le *château* était vis-à-vis le bastion Saint-Georges, à gauche de la porte de Soulaucourt ; l'*Eglise* au nord-ouest, proche le bastion de Vaudémont ; le *moulin à vent* et la *place de la citerne*, au midi.

Le couvent des Augustines se trouvait au sud du château, de l'autre côté de la grande rue ; celui des Pères Récollets, sur la place de la citerne et sur le chemin de ronde des *boulevards Saint-Nicolas et Saint-Antoine*.

L'*Hôtel du Bailly* était entre l'Eglise et le bastion de Danemark. En 1600, on le connaissait sous le nom *d'hôtel de Serocourt*. Nous ne savons si M. Du Boys de Riocourt, lieutenant-général au bailliage de Bassigny, l'habita ensuite ; un manuscrit nous apprend que ce fut sa maison qui fut sapée et détruite la première, en septembre 1645, pendant que ce digne magistrat multipliait les démarches à Paris pour obtenir la grâce de la ville.

L'*Hôtel de Roncourt* qu'habitaient les sénéchaux de La Mothe et Bourmont depuis 1585, se trouvait dans cette même grande rue, peu éloigné du cœur de l'église. Celui de la famille *de Landrian* donnait à la fois, sur la place de la Citerne et sur la rue *d'Offrécourt*, près le bastion Sainte-Barbe.

La *Halle* déjà existante en 1329, s'ouvrait sur la place de la citerne. Hector Vouillemin, mayeur de la ville en 1600, avait sa maison *proche la halle et les usaires d'illec*.

Les maisons *Plumereil*, *Thouvenel*, *Colin de Bar*, *Humbert Aubry*, *Simon Regnauld*, *Nicolas Oudin*, ancien prévôt, gruger et receveur de Choiseul, étaient dans la grande rue entre les deux portes.

La *maison Génin*, voisine du portail de l'église, était la première d'une ligne étroite de bâtiments qui s'ouvraient à la fois sur la rue communiquant de l'église au château et sur le chemin de ronde des boulevards de Vaudémont et de St-Georges.

La *Grange des Dimes*, ou les chanoines resserraient les nombreuses redevances auxquelles ils avaient droit, était au nord de l'église la plus rapprochée du bastion de Vaudémont.

La *Taverne de Michel Bazard* avait son enseigne dans la rue de la Citerne, au-dessous du four banal.

Didier Corquotte, demeurait rue du Vaulcugnot, Jean Millot, Jacques Voirin, rue des Lombards.

Ces détails pourront paraître futiles ; ils intéresseront certainement diverses familles du Bassigny, qui se font honneur et gloire de descendre des défenseurs de La Mothe. C'est à ce titre que nous en parlons ici. A diverses reprises, n'avons-nous pas vu M. René de Landrian s'obstiner à ne pas quitter la montagne, voulant retrouver l'emplacement de l'hôtel de sa famille et s'agenouiller quelques instants au lieu même où avaient vécu et souffert et où étaient morts plusieurs générations de ses ancêtres!

A l'extrémité nord-ouest du plateau, sur un terrain en forme de fer à cheval qui termine la ville, un jardin planté d'arbres avait été réservé au gouverneur. On y arrivait par un pont de bois très incliné, supporté par des poutres et jeté sur le fossé de la ville, depuis le milieu de la courtine des bastions de Vaudémont et de Danemark. C'est sur ce pont que fut tué Antoine de Choiseul, dans la matinée du 21 juin 1634, par un éclat de boulet qui se brisa contre l'oreillon d'une demi-tour. Ce jardin, faisant retranchement. en contrebas de la ville, dont le séparait un large et profond fossé, se terminait, du côté de la campagne par une muraille arrondie, flanquée à vingt toises l'une de l'autre de quatre demi-tours ronds ; c'était un reste des premières et plus anciennes fortifications de la ville. Sur l'une de ces demi-tours, la dernière près du bastion de Danemark; avait été construite en 1497, la *Tour de la Myotte* qui servit longtemps de corps-de-garde et défendait d'un côté la poterne d'Outremécourt et de l'autre une palissade fermant l'accès du fossé.

A l'entre-croisement des deux grandes rues, contre une des maisons d'angle, on remarquait une grande et belle *croix* érigée en 1629 aux frais de la communauté. A ses pieds avaient lieu diverses réunions publiques et les publications et annonces intéressant les habitants. Après 1645, M. Antoine de Sarazin la fit démolir avec soin et la réédifia à Germainvilliers, vis-à-vis de son château qu'il venait de faire reconstruire ; elle s'y trouve encore aujourd'hui.

Les jardins des bourgeois étaient disséminés sur les flancs de la montagne, au sud-est surtout, dans la contrée du *Plessis*³.

Les *foires* dont la principale avait lieu le jour de saint Hilaire, se tenaient en dehors des murs, entre la ville et Fréhaut, sur les terrains limitrophes de nombreux chemins qui en rendaient l'accès facile. Un chêne souvent frappé par le tonnerre et par suite très écourté, mais aux rameaux immenses en marquait le point central⁴.

³ Celui du gouverneur était à mi-côte, sous la poterne d'Outremécourt.

⁴ La possession de cet arbre fut vivement disputée dans les premiers moments du siège de 1634. Du Boys de Riocourt nous en a gardé le souvenir chap. VII.

La *Maladière* ou *Léproserie* était aussi au midi de la ville, sur un clos de sept à huit journaux. Dans des actes postérieurs à 1645, on désigne cet emplacement sous le nom de *Paquis de la Maladière rompu des tranchées et batteries des sièges*.

Le lieu d'exécution des criminels était *aux Fourches*, petite éminence au-dessus des vignes de Foug, à égale distance de Soulaucourt et de La Mothe ; c'est aujourd'hui la contrée appelée *Le Terme*.

III

Le château se composait d'un rectangle de bâtiment, ayant environ 45 toises de côté avec cour intérieure. Quatre tours circulaires, à toits coniques, le flanquaient aux angles. Un fossé l'entourait extérieurement.

Construit en pierre de taille, couvert en tuiles, cet édifice avait une seule porte d'entrée, avec pont-levis. Point de fenêtres extérieures. mais de simples meurtrières plombées pour coulevrines et armes à feu. Au dessus du cintre de la porte, flottait le drapeau de la Ville⁵ : *d' azur, à deux barbeaux adossés d' or, accostés de deux croix de Lorraine de même et de deux croix recroisetées d'argent, l'une en chef, l'autre en pointe*.

Le rez-de-chaussée était voûté : à gauche, le logement du concierge tourier ; à droite, le corps-de-garde, et au-dessus des casernements.

Dans le sous-sol, des prisons, cachots et caves, et deux citernes.

Au fond de la cour, principalement au premier étage, se trouvaient les appartements réservés au prince et le logement du Gouverneur, avec quatorze chambres à feu.

Dans la cour, un donjon carré, couronné d'une plate-forme et d'un parapet crénelé, avec tourelle de guetteur, dominant tout le pays. Dans un des angles de cette cour, était la chapelle du château, *qui souloit être la mère église de La Mothe, appelée Saint-Hilairemont*. En 1212, disent l'abbé Mathieu et l'abbé Roussel, Thiebaut II, comte de Bar et Luxembourg, avait donné à cette chapelle castrale, cinquante sous forts. Le donateur serait alors Thiebaut Ier, qui succéda à son frère Henri en 1191 et mourut en 1214. Son successeur Henri II, mourut à Gaza en 1239, et Thiebaut II, en 1297. Nous croyons que ce fut ce dernier qui dota la chapelle castrale, en 1252.

Cette chapelle, tombée en ruine en 1603, fut réédifiée en 1605, par M. Choiseul d'Iche, avec le produit des biens du curé de Nijon, échu au duc par droit de forfuyance. Pour décorer l'autel, une statue de saint Hilaire avait été commandée à Gabriel Simon, imagier de Neufchateau. En 1608, l'évêque de Toul, appelé dans le pays pour des exorcismes, consacra solennellement ce sanctuaire.

D'après des notes manuscrites que nous avons découvertes, sans indication d'origine, nous allons relater la fondation de cette chapelle, du village qui s'est créé à l'entour et est devenu la ville de La Mothe. Nous les donnons sans en garantir la véracité.

⁵ Ce drapeau fut sauvé en 1645, par Nicolas de Landrian, lieutenant de la garnison, et gardé précieusement par ses successeurs, au château d'Outremécourt. Depuis 1793, on ignore ce qu'il est devenu. Un dessin nous en conservé le fac-simile, dans une brochure fort rare, sur la *famille de Landrian*, publiée en 1863, par M. Jean Cayon.

« Sur ce plateau, vers 1100, un saint personnage, un illuminé, termina une longue carrière qu'il avait consacrée à la prière, à la conversion des idolâtres et aux exercices pieux. Sa vie avait été un exemple et d'un si salutaire effet, que ses cendres qui y furent inhumées, conservèrent la vertu de plusieurs miracles, qui valurent au saint personnage l'admiration, non seulement des populations voisines, mais de celles plus éloignées. Elles y vinrent en grand nombre et prièrent le saint, dans un petit oratoire bas et humble, mais tout empreint de l'odeur de sainteté de celui que Dieu avait appelé parmi ses élus, et qui, sur cette terre, était connu sous le nom d'Hilarius, dont on fit saint Hilaire.

Dans ces temps reculés, on avait la foi, et cette foi attira grand concours sur cette cime jusqu'alors isolée : Pour abriter les nombreux pèlerins qui venaient se prosterner sur la simple pierre qui couvrait la dépouille mortelle du saint, on y bâtit d'abord en chaume et en branches de sapin ; puis on spécula sur l'abri et la nourriture, ou y fit un hameau qu'on appela Hilairemont (Hilaris Mons), que la duchesse de Bar et de Lorraine prit sous sa protection et qu'elle enrichit d'une chapelle plus digne des mérites du saint et des honneurs qu'on lui rendait ».

Ce même chroniqueur. anonyme ajoute : « Vers 1200, Thiébaud y fit construire une de ces maisons qu'on décorait du nom de château-fort. Il l'arma de tourelles, la ceignit de remparts en terre et de fossés, qu'il défendit en dehors par un mur très élevé, fait de pierres sèches mais taillées⁶.

Depuis ce temps, les défenses du château et de la ville furent considérablement augmentées. Les quelques éphémérides suivantes, extraites notamment des archives de la Meuse, en donnent la preuve.

1329. Les murailles de la fermeté de La Mothe sont réparées.

1357. La Mothe est garnie de troupes, pendant que la duchesse Yolande est assiégée dans Bourmont par Henri de Bar, sire de Pierrefort, et Broquart de Fenestrange. Bourmont est pris et brûlé, mais la Duchesse parvient à s'échapper.

1359. La Mothe est entourée par les Anglais, qui ont envahi le Bassigny. Pierre de Montcel est capitaine de. la forteresse. Après le traité de Bretigny (1360), des bandes de gens de guerre, aventuriers de toute nation, fortifiées dans les châteaux du voisinage, surtout à la Maison-Forte de Noyers, près Choiseul, font des courses dans le Barrois. Ils pillent La Fauche, Iche, Montigny, Choiseul, Brainville, Hacourt et le Vault de Bourmont. La forteresse de Bourmont est chaque jour en alarme, sous le commandement du sire de Bulgnéville.

1362. Le seigneur de Blâmont, en lutte avec le duc Robert, s'empare de La Mothe par surprise, le 27 juin. Il y établit une garnison. La ville est restituée au duc, le 17 juillet.

1363. Les grandes compagnies de l'Archiprêtre Arnaud de Cervolles, tentent de s'emparer de la place. Henri de Vaudémont, leur allié, les soutient depuis son camp d'Harréville ; mais battu à Saint-Blin par l'armée ducale, il se retire à Joinville, qui lui appartenait. Pierre de Montcel capitaine de La Mothe et Thielemant, capitaine de Bourmont, étaient tombés au pouvoir des Bretons, ils furent rachetés par la comtesse de Bar.

⁶ Pour nous, cette origine de La Mothe, est apocryphe. La ville a pu être relevée à cette époque ; sa fondation remontait à une date bien plus ancienne. Un *castrum* romain en défendait le magnifique emplacement. C'est notre conviction.

1370. Les fossés du donjon et les fortifications sont réparés; ces travaux se continuent jusqu'en 1385.

1435. La Mothe est prise par Guilquin d'Aigremont. Le duc René en reprend possession moyennant finance.

1439. Elle est encore emportée d'emblée par le Bâtard de Bourbon. Pendant un mois tout le pays est au pillage. Les régens de Lorraine la rachetèrent à prix d'argent.

1480. Waultrin du Fay est capitaine de La Mothe, pendant que les troupes du roi Louis XI, qui avaient envahi le Barrois, occupent la vallée de Graffigny.

1483. Des plombées sont faites au château pour *coulevrines et bâtons à feu*.

1495. Reconstruction des murailles, notamment de la partie avoisinant le baile de la porte de Soulaucourt⁷.

1497. Construction d'une nouvelle tour du côté d'Outremécourt et rétablissement des batailles de la grosse muraille ; précédemment, René II avait établi le bastion Saint-Georges.

1503. Construction au château de nouveaux appartements pour le prince.

1504~ Une toiture est faite sur la *tour du Mahomet*, du château, au coin *du neuf maisonnement par devers la porterie du Soulaucourt*, avec de nouveaux: fossés.

1514. Rétablissement des murailles, tours et boulevards de la porte de Soulaucourt. C'est le bastion Sainte-Barbe, et la tour des Moines.

1515. Les murailles entre le puits et la tour de la Myotte sont reprises. On établit aussi au château, des chevalets pour faciliter le tir des armes à feu.

1517. Grandes réparations aux fortifications. Le duc Antoine fait construire le bastion Saint-Nicolas et ensuite la plate-forme Saint-François.

1537. Etablissement d'un nouveau boulevard (St-Antoine), près de la porte d'Outremécourt, exécuté sous la direction d'Aymé de la Fontaine, chevalier.

1546. Entretien de vingt-cinq vieux soldats au château ; on y envoie des arquebuses à croqs ; on restaure les prisons de la porte de Soulaucourt.

Vers 1547, Christine de Danemark, mère de Charles III, et pendant la minorité de ce dernier, établit les bastions de Danemark et de Vaudémont. La duchesse et le roi de France Henri levèrent les difficultés qui s'étaient élevées entre eux à ce sujet, dans leur conférence de Joinville, du 20 juin 1548.

1554. Honoré Seigneur Henri d'Anglure, seigneur de Melay, est chargé du commandement de la ville de La Mothe. La solde de la garnison était alors de 1,960 francs par mois.

⁷ Dans tous les titres anciens, ces portes sont toujours désignées sous les noms de *porte de Soulaucourt* et *porte d'Outremécourt*. Il est donc inexact de les appeler comme on l'a fait depuis, portes de *France* et de *Nancy*, suivant qu'elles s'ouvraient sur l'un ou sur l'autre de ces deux pays.

1559. Après la paix de Cateau-Cambrésis, Charles III, fit élever le bastion Le Duc. Les années suivantes, les fortifications sont achevées, les bois qui entouraient la ville sont presque entièrement détruits. La Mothe est la plus forte place de la Lorraine, après Nancy.

1567. Les Reitres arrivent dans le pays et essaient de surprendre la ville. Dans une note du registre des naissances, le curé de Nijon relate: « *En ce mois de janvier 1568, depuis le 15 jusques au 25, passa par auprès de La Mothe le camp des Huguenots régis par le prince de Condé, qui firent infiniment de maux partout et principalement ès églises :: l'Eglise de Nijon et le presbytère furent ruinés* ».

1570-1571. Réparations à la grosse tour du château et au château lui-même, sous la direction de messire Florent de Belleau, fortificateur de la ville.

1589. La garnison de La Mothe, prend part au siège de Châteauvillain. M. de Melay y avait conduit huit cents chevaux, deux compagnies de lances, et sept compagnies de pieds.

1590. La muraille du retranchement avoisinant le moulin à vent, est réparée par M. de Melay, On achève le baile de la porte neuve de la ville, appelée porte de Soulaucourt.

1592. Le 29 juin, un violent ouragan détruit les couvertures du château.

En cette année, les recettes du domaine de son Altesse, pour la Sénéchaussée de La Mothe Bourmont, s'élèvent : 1° En argent, à 6,199 francs ; 2° En blé, à 135 rézaux ; 3° En avoine, à 140 rézaux ; 4° En seigle, à 2 rézaux. Les dépenses furent : en argent, de 2,437 francs ; en blé, de 29 rézaux ; en avoine, de 33 rézaux. Le blé fut vendu en partie 15 francs la paire ; savoir : le rézal de blé à 10 francs et celui d'avoine à 5 francs. (Le rézal était de quatre bichets ; le bichet de deux moitons, le moiton de deux boisseaux et le boisseau de neuf pintes et quart). (Registres du domaine.)

1593. On répare les murailles entre le gros boulevard neuf et celui de Vaulcugnot.

1600. M. de Serocourt de Romain, gouverneur de la ville, fait réparer le château.

1605. M. de Choiseul d'Iche construit le retranchement de la pointe d'Iche, entre la tour des Moines et le bastion Saint-Nicolas.

1613. Mise en bon état des deux citernes du château.

1624. Réparations aux portes, barrières, pont-levis, corps-de-garde, guérites et murailles.

1633. Julien Poilprey, poudrier et salpêtrier, fait, pour le service de la place, près de 5,000 livres de poudre nouvelle, tant pour canons que pour mousquets. On achète fer, acier, fonte, charbon ; des mortiers et des grenades sont fondus.

Pendant que M de Melay, était gouverneur de la ville, il avait fait élever, contre la première tour du château sur la rue, une allée voûtée, pour faciliter le service de la place. Cette allée se prenait dedans les flancs de la tour, puis contre le corps de garde, afin d'aller droit depuis le dessus des murailles à la porte de Soulaucourt. Entre le bastion Saint-Georges et le château, ce même gouverneur avait autorisé l'établissement de six boutiques et chambres, moyennant un cens annuel à payer au Domaine. Ces constructions ne devaient pas anticiper sur le fossé, ni toucher à la grosse muraille ; on pouvait les faire enlever à volonté, si le besoin de la défense

l'exigeait. Elles avaient de 16 à 18 pieds de long sur 7 à 14 pieds de large et se trouvaient *de part et d'autre de la porte du dit chateau, d'un cousté contre la grosse muraille depuis la tour des prisons jusques à la dite porte et de l'autre cousté joindant le fossé, sans toutefois toucher ni enfoncer en la grosse muraille, ni prendre jour en icelle, ni de l'autre cousté, anticiper plus avant sur le fossé du dit chateau.*

IV

L'église de La Mothe devait dater du XIII^e siècle : une tradition que nous rapportons d'après M. Liébaud, curé d'Outremécourt, prétend que ce sanctuaire aurait été une copie, copie bien imparfaite sans doute, de la basilique de sainte Sophie de Constantinople, dont un seigneur du pays, croisé en 1202, aurait rapporté le plan.

Elle était bien orientée, avait son entrée principale au couchant : le chœur semi-circulaire touchait à la grande rue. Elle avait trois nefs séparées par des piliers. Un seul clocher très élevé existait sur le portail. Entièrement isolée de toutes constructions, elle avait, à droite et à gauche, des terrains vagues qui servaient de cimetière.

A l'intérieur, quatre chapelles la décoraient : une sous l'invocation de Notre-Dame fondée en 1362, par le duc Robert, pour deux chapelains. Les autres étaient la chapelle Saint-Jacques (1343) ; celle de Saint-Jean l'Évangéliste, dite de Lorrette, du nom d'un chanoine son fondateur (1349), et celle de Sainte-Madeleine (1355). D'anciens titres désignent aussi une chapelle des fonts, les chapelles Sainte-Barbe, Saint-Nicolas, et les autels de Sainte-Anne et de Saint-Claude.

Cette église était un lieu d'asile. En 1378, un criminel parvint à s'y réfugier pendant trois semaines, le Bailli le fit surveiller jour et nuit. Les chanoines lui portaient des aliments. Nous ignorons de quel crime il était accusé, s'il fut relaxé ou incarcéré à nouveau.

Le cimetière primitivement contigu à l'église, fut reporté, au XVI^e siècle, en dehors de la ville, au flanc nord du coteau regardant Outremécourt.

En avant du portail, un petit terrain vague qui s'y trouvait, fut utilisé comme dépendance de l'église. En 1622, il était donné à cens comme *meix* pour quatre gros par an, au chanoine André Bazard ; qui devait laisser libre l'entrée de l'église d'une part et le chemin de ronde d'autre part.

La cure de La Mothe, dont nous ne connaissons pas l'emplacement, avait son-jardin *proche Outremécourt, contre le chemin qui y conduit joindant les héritiers de Roygville et héritiers de Vidampierre.*

Le *terme du curé*, dont fait mention la Relation de du Boys de Riocourt (Chap. XI), était une petite proéminence de terrain sous le bastion de Danemark, au-dessous de la poterne d'Outremécourt.

La chapitre de Notre-Dame de La Mothe était patron et curé primitif de la ville. Le comte Thiébaud lui avait accordé le droit de patronage sur les églises de Bourmont (Burmonte), et de Saint-Hilairemout (Sancto Hilario in monte). L'évêque de Toul, en

1263, avait agréé cette donation, en se réservant la juridiction sur les vicaires que nommait le chapitre.

En 1518, Thierry Rollin était curé de Notre-Dame de La Mothe. Ayant résigné ces fonctions entre les mains du pape Léon X unit et annexa à la manse capitulaire cette église, avec ses droits, dépendances, fruits et revenus.

En 1524, Messire Nicol Guiot, chapelain de la chapelle Sainte-Magdeleine, était vicaire de La Mothe.

En 1564, Nicolas Nivnard, curé de la ville, est inculpé dans un procès criminel de faux.

En 1611, Nicolas Magnien ; vicaire.

En 1616 et 1622, Messire Girard Gohier est vicaire ; ses gages ordinaires sont de dix francs par mois.

En 1632, Nicolas Rossignol, vicaire.

En 1635, Humbert Morizot est pasteur de La Mothe. Il fut exécuteur testamentaire de Claude Blanchevoye, écuyer, contrôleur du domaine et greffier en chef du bailliage du Bassigny.

A la fin de 1635, Anthoine Vigneron, natif d'Outremécourt, fut nommé par le chapitre, vicaire de La Mothe. Il conserva ces fonctions jusqu'à la ruine : il mourut curé de Jainvillotte en 1687. C'est lui qui nous a laissé un des registres du baptistère de La Mothe, pour les années 1641 à 1645. Ce registre est aux archives de la commune d'Outremécourt. La dernière naissance constatée est du 11 juillet 1645. A la suite le curé Vigneron écrit : *Voilà le dernier enfant baptisé à La Mothe par le soussigné curé vicaire de Messieurs les Vénérables, la ville ayant été rendue aux Français pour la seconde fois et razée jusques aux fondements, comme elle se voit à présent, nonobstant le traité fait entre M. le Marquis de Villeroy, commandant l'armée du Roi et le sieur Clicquot, gouverneur de la ville pour Son Altesse. - Fait le 8 septembre 1645 et signé Antoine Vigneron, prestre indigne.*

Le chapitre de l'église collégiale de La Mothe, fut fondé par Thiebaut, comte de Bar, en octobre 1259, en la chapelle castrale de son chatel de Saint-Hilairemout. Il devait être composé de douze chanoines, à la collation du prince, y compris un prévot, dignitaire élu par le chapitre. De même que le Comte les prêtres particuliers pouvaient y créer des prébendes qui ne pouvaient être inférieures à cent soudées de terre ou cent livres. Après en avoir joui sa vie durant, chaque mise de fonds redevenait la propriété de la communauté.

Aussitôt que les prébendes seraient arrivées au nombre de treize, la jouissance du tout était mise en commun, et le prévot touchait double prébende. Comme première donation, le comte attribuait au chapitre treize fauchées de près et quarante jours de terre, avec l'église de La Mothe et ce qui lui appartenait. L'année suivante, il augmenta ces revenus de cent rézoux de blé, à prendre annuellement sur les arrages de Liffol-le-Grand.

Ces dons formaient la masse constitutive du patrimoine des chanoines, sans établissement d'aucune prébende, voici comment elles furent fondées :

Les deux premières furent établies par ce même comte Thiebaut en 1263 et 1264. L'une en faveur de Messire de Befford, curé de Vrécourt, pour la dot duquel il donnait

les dimes de Boisdeville ; l'autre pour Messire Thierry, culré de Manois, avec assignation de prébende sur le douzième de la grosse dime de la Mothe.

Jusqu'en 1276, Thiebaut fonda encore six nouvelles prébendes pour Jacques de Remigny ; Ancherin *le neveu de sire Anchier de Saint-Mihiel* ; Thierry de Saint-Mihiel ; Pierre de Pont-à-Mousson ; Jannin Vuillemin et Nicolas Ourrions, fils du prévot de Fou. Le montant de ces prébendes était assigné sur des revenus divers, sis en des lieux éloignés. Sur la réclamation du chapitre, Thiebaut, en 1276, les remplaça par une redevance à prendre sur les fours de La Mothe.

En mars 1273, une neuvième et dixième furent établies par Pernot, fils de Geoffroy, sénéchal de Bourmont, en faveur de ses deux enfants, Geoffroy et Mazelin. Leur dot était la douzième partie des dimes de La Mothe et Outremécourt.

Jacques, doyen de la chrétienté de Bourmont, en juin 1280, fonda la onzième et dernière prébende pour lui-même, en donnant en dot la part qu'il avait au moulin et au batant de Goncourt.

Sans énumérer les chanoines dont la liste serait trop longue, nous nous contenterons de rappeler les prévôts.

Le premier fut Pierre de Bourmont, doyen de la chrétienté de Bourmont, 1269.

1315. Pierre de La Mothe. Ce dernier protesta contre le droit de visite que l'évêque de Toul avait voulu s'arroger sur l'église de La Mothe, *tam in capite quam in membris*, et le 19 mars 1315, il obtint du dit évêque un titre qui lui donnait gain de cause.

1320. Geoffroy, 3^e prévôt. Il donna au chapitre cent petits tournois pour faire l'anniversaire de Geoffroy de *Bormont* et de dame Jeanne, ses père et mère.

1359. Guillaume de La Mothe, 4^e prévôt. Il avait été chapelain du comte de Bar. Fréquemment, il était employé par son souverain dans des négociations particulières ; ainsi il est délégué en 1359, pour assister à une conférence qui eut lieu à Conflans avec les seigneurs de Faucogney et de Saint-Loup, alors en guerre avec le duc de Bar.

Dans les Archives de Bar, se trouvent des lettres du duc Robert, de 1377, accordant réduction d'impôts à Goncourt, Gonaincourt, Wauldre-court, Hareyville, Illou, Hacourt et Soyville, tous villages de la sénéchaussée. Ces lettres, copiées par Jehan Gillot, chanoine et cleric-juré de La Mothe, sont scellées de son scel, l'an 77, le mardi dixième jour du mois de may. Ce sceau, bien conservé, en cire vermeille, porte un buste sous un portail avec la légende: S. JO. GILETI. DE MOT.

1402. Thiébaut, prévôt. En cette année, les chanoines étaient au nombre de neuf. Ils assistèrent tous au grand chapitre de la Nativité qui dura quatre jours : comme la résidence n'était pas obligatoire, on porta en compte les dépenses de chaque chanoine.

1409. Geoffroy de Châtillon succéda à Thiébaut. Il obtint contre les habitants de Graffigny, de Regnart de Brixey, bailli du Bassigny, aux assises de Bourmont, un arrêt condamnant la communauté à lui payer trente-deux livres forts, pour les chapelains de Notre-Dame.

1438. Geoffroy Varinet. Eu 1442, le chapitre transige avec Wautier de Chatenoy, abbé de Saint-Epvre-les-Toul, pour la sixième partie des grosses dimes de La Mothe, que l'abbaye céda au chapitre moyennant une rente annuelle de trois francs.

1460. Jehan Aubertel, curé de Sauville ; c'est pendant sa prévôté que le duc René fit au chapitre une fondation importante pour les soldats tués à la bataille de Bulgnéville.

1467. Jehan Robert, curé de Bulgnéville. Dans les chanoines de cette époque, on désigne Jean Robert, curé de Graffigny ; Adam de Fréville, curé de Séméricourt ; Demange Hérault, curé d'Urville ; ce dernier, déjà chanoine en 1456, acheta beaucoup de terres au finage de La Mothe.

1477. Hubert Bachetet.

1488. Regnault de Saint-Ouen. Le 25 mai de cette année, les chanoines obtiennent la levée d'une saisie faite sur le tiers des grosses dîmes de Semilly et du demi-quart des grosses dîmes de Chalvraines, par sentence de Thomassin, bailli de La Faulche, pour *haut et puissant seigneur messire Jehan de Baudricourt, chevalier, seigneur du dit Baudricourt, de la dite Faulche, de Choiseul, Blaise, et gouverneur pour le roy, notre sire, ès duchés et comtés de Bourgogne.*

1497. Nicole de Conay, prévôt.

1516. Albert Clerc. Jusqu'à ce prévôt, l'état du chapitre était resté assez modeste. Les revenus ne suffisaient pas à l'entretenir. Presque tous les chanoines, curés du voisinage, continuaient à habiter leurs communes et n'avaient point fixé leur résidence près de leur collégiale. Une acquisition imprévue vint leur apporter la richesse.

En 1500, le prieuré d'Harréville, fondé en 1032, appartenait à l'abbaye de Saint-Mihiel. Antoine de Fraissnel en était prieur. Sur les conseils et sollicitations de Didier Béget, sénéchal de La Mothe et Bourmont, et sous la promesse secrète d'un don de cent florins que lui ferait le chapitre, Antoine de Fraissnel résigna son prieuré entre les mains du pape, en demandant qu'il fût uni à la mense capitulaire du chapitre. Le duc René II obtint en effet cette incorporation du pape Jules II. Aussitôt les bulles expédiées, les chanoines de La Mothe prirent possession de leur nouveau domaine.

L'irrégularité de cette cession ne tarda pas à transpirer et les prévôt et chanoines convaincus de simonie, furent excommuniés et interdits. Cet état dura plusieurs années.

La Cour de Rome eut enfin pitié de leur repentir : par lettres données à Viterbe, le dix des calendes d'octobre et la sixième année du pontificat de Jules II (1509), Louis, prêtre de Saint-Marcel, cardinal et grand pénitencier, donna pouvoir à Bertrand Riboteau, trésorier de l'église de Langres, de recevoir leur confession, de les absoudre et de lever toutes les peines encourues.

Cette solennelle expiation et cérémonie eut lieu publiquement à La Mothe, le 22 octobre 1516, en présence de Pierre Couley et de Pierre Travailot, prêtres du diocèse de Langres, témoins appelés à cet effet.

Après cette absolution publique, les chanoines rentrèrent dans les ordres, reprirent leurs prébendes et l'administration de leurs biens, même celle du prieuré d'Harréville. Dans cet intervalle, Antoine de Fraissnel vint à mourir. Louis de Lorraine, évêque de Verdun et abbé de Saint-Mihiel, conféra aussitôt le prieuré d'Harréville à dom Jean de Foratreau, moine profès de son abbaye. Ce dernier, par suite de l'intrusion du chapitre de La Mothe, ne peut prendre possession de son bénéfice. On recourut au prince et les parties furent assignées devant le Conseil d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar.

De vives altercations eurent lieu de part et d'autre. Enfin, le couvent de Saint-Mihiel et le chapitre de La Mothe s'entendirent et firent cesser le conflit par une transaction du 2 mars 1518.

Par cet acte, le prieuré d'Harréville rentrait dans le domaine de l'abbaye, mais il était attribué en toute propriété au chapitre de La Mothe des biens et dépendances considérables.

Il obtenait : 1° La seigneurie de Parey-les-Saint-Ouen ; 2° Les dimes de Soulaucourt ; 3° Le moulin de Chasnois dessous La Mothe ; 4° Les dimages de Sommerécourt, Sartes et Pompierre ; 5° Les dimes de Sirecourt, grosses et menues ; 6° Tout ce qui est au ban et finage de Liffol-le-Grand, tant en dimes, prés, terres et argent ; 7° Trente gros de rente à Clinchamp sur le moulin ; 8° Un muid et demi de sel, faisant moitié de trois muids qui sont dus par an au prieuré d'Harreville et à prendre sur les salines de Château-Salin ou de Salône.

Par bulle du 15 août 1519, le pape Léon X confirma cet accord. Bertrand Daucy était alors prévôt des chanoines de La Mothe.

En ce même temps (1518), Thierry Rollin, chanoine et curé de Notre-Dame de La Mothe, résigna cette cure entre les mains du pape. Sur la demande du chapitre, Léon X unit, annexa et incorpora à la mense capitulaire cette cure avec tous ses droits, dépendances, fruits et revenus. Les chanoines en prirent solennellement possession le 11 août 1519. L'évêque de Toul, Hector d'Ailly y donna son consentement le 8 avril 1528, en réservant son droit de visite et la juridiction sur les vicaires.

Ces unions accrurent beaucoup les revenus du chapitre. Les chanoines vinrent dès lors fixer leur résidence à La Mothe et la collégiale devint une insigne église, dans laquelle les cérémonies religieuses se célébraient avec la régularité et la pompe prescrites par les règles canoniques. Des statuts furent rédigés, des dignitaires établis. Les assemblées capitulaires, avaient lieu tous les samedis après matines ; chaque résolution était scellée du sceau du chapitre sur lequel ou voyait gravée l'image de Notre-Dame.

Les prévôts suivants furent :

1527. Désiré de Gironcourt. Le 28 décembre 1527, une transaction eut lieu entre le chapitre de La Mothe et François de Beaujeu, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, prieur commandataire et administrateur perpétuel du prieuré de Saint-Blin (*Sancto Belino*), dépendant du monastère de Saint-Bénigne de Dijon. Cette transaction fut signée au prieuré de Saint-Blin par Jean Billequel et Nicolas Humbert, chanoines mandataires du chapitre, en présence d'Antoine Martin, religieux du monastère de Saint-Bénigne, de Nicolas Barbier, prêtre de Saint-Blin, et de Jean Mouginot, prêtre à *Rinelcuria*. Elle fut reçue et scellée par Humbert Roger, recteur de l'Eglise paroissiale de Semilly (*Semilleo*), notaire public, et Antoine Despreys, prêtre d'Illood (*Illodio*), tabellion-juré de la sénéchaussée de La Mothe et Bourmont. Dans cet acte, le prieur de Saint-Blin cédait à toujours au chapitre la chapelle d'Offrécourt (*Olfrecuria*) avec les dimes et revenus du ban d'Offrécourt, en se réservant les revenus qu'il était habitué à percevoir sur les échefs de Bourmont et de Saint-Thiébaud, à raison de cette même chapelle. De son côté, le chapitre de La Mothe consentait à payer au prieuré de Saint-Blin une somme annuelle de 36 francs barrois.

1542. Gilles Boudet, prévôt.

1582. Le sieur d'Anglure est élu prévôt, il donne sa démission la même année.

1582. Jean Barnet le remplace. On le trouve désigné comme le 18^e prévôt du chapitre de cette église.

Un arrêt du Conseil reconnaît aux chanoines le droit de faire eux-mêmes l'inventaire des biens des membres du chapitre décédés, à l'exclusion du mayeur de la ville, chargé seulement des inventaires de bourgeois rôturiers.

1599 à 1602. François de Choiseul, sieur de Stainville, protonotaire de Couvonges, gentilhomme de la chambre du cardinal de Lorraine, succéda comme prévôt à Jean Barnet. Il donna sa démission, en 1602, en faveur de Guillaume Lonchon.

Nous devons signaler ici comme chanoine de La Mothe, Pierre-Claude de Francourt de Cendrecourt, prieur d'Enfonvelle. Littérateur distingué, il fit un travail remarquable, en vers latins, sur l'Écriture sainte, cet ouvrage resté manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de l'abbaye de Luxeuil.

1602-1641. Guillaume Lonchon mourut pendant l'occupation de la ville par les Français en janvier 1641. Il eut pour successeur provisoire Michel Dardène, docteur en théologie, qui conserva le titre de prévôt quelques mois seulement.

1641-1678, Charles Héraudel, dont l'élection fut confirmée par lettres-patentes de Son Altesse, du 17 mai. Il est signalé comme ayant pris une part active à la défense de La Mothe. La tradition rapporte même que le 20 juin 1645, dans la soirée, étant en faction près le boulevard de Vaudémont, il aperçut un officier supérieur, monté sur un cheval blanc, qui dirigeait l'attaque de droite sous le bastion Saint-Georges. Il le coucha en joue, en appuyant le mousquet sur l'épaule de son domestique et le tua. Cet officier était Magalotti, *baron romain, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, maréchal de camp, commandant l'armée de Sa Majesté au blocus et au siège de La Mothe*. Mazarin mit à prix la tête d'Héraudel, mais avant la capitulation, le prévôt put s'échapper de la ville et rejoindre Charles IV qui l'accueillit avec une bienveillance toute spéciale. Pendant quelques années, il suivit l'armée lorraine avec les fonctions de vicaire général.

Après la prise de La Mothe, l'ordre du Roi du 6 octobre 1645, transféra le chapitre à Pompierre. Mais, par une lettre de commandement du 25 novembre, le Duc Charles IV fixa sa résidence à Bourmont, dans l'église Saint-Florentin. Un édit du Roi de France, de décembre même année, établit aussi à Bourmont le chapitre et les juridictions. Héraudel, comme les autres chanoines, vint s'établir dans cette dernière ville, et il y mourut le 6 avril 1678. Il avait été quatre ans prévôt à La Mothe et trente-trois ans Bourmont.

Avec toute la ville, notre église paroissiale et collégiale fut rasée en 1645. Le chanoine Joseph de Landrian s'étant fait autoriser à en conserver les matériaux, surveilla jour et nuit cette démolition. Par ses soins, les pierres de construction furent numérotées, les sculptures, les tombes, les bois de charpente même furent détournés. En 1698, quand les temps devinrent meilleurs, son neveu, Nicolas de Landrian, chanoine de Bourmont, avec l'aide des habitants d'Outremécourt fit redescendre tous ces matériaux dans la vallée et les employa à la construction de l'église d'Outremécourt, sur le plan de l'ancienne collégiale. Le portail surtout, avec ses demi-colonnes cannelées, à bosselage varié, et la tour hexagonale qui le surmonte en offriraient en raccourci, dit-on, la reproduction presque fidèle⁸.

⁸ Dans une note des Archives de Bourmont, nous avons lu que la tour de l'Eglise d'Outremécourt avait été bâtie avec les montants de la porte de l'hôtel du Gouvernement de La Mothe.

Les pierres intérieures sur lesquelles étaient gravés les noms des bienfaiteurs et leurs fondations avec leur entourage de bas-reliefs finement sculptés, furent replacées dans les murs du nouvel oratoire. Les pierres tombales même, dont beaucoup étaient armoriées, lui servirent de pavé.

En 1880, M. Voulot, conservateur du Musée d'Epinal, en visitant cette église, eut la bonne fortune de retrouver deux tombes qui étaient reléguées dans un coin : elles font aujourd'hui partie du Musée d'Epinal. L'une serait un stèle funéraire romain ; l'autre, belle pierre tumulaire, représente un personnage sculpté en haut-relief : une bande d'inscription descendant le long de la paroi gauche porte :

CJ. GIST. JEHAN. CHINTREL. DE. LAMOTHE. QVI.
TRESPASSA. L' AN. M.C.C.C.C.ET.DEUX. LE. PE.
JOR. DOULT.
PRIEZ. POUR L Y.

Ce personnage avait été Sénéchal de La Mothe et. Bourmont de 1382 à 1385. Après, il devint Prévot à La Marche. Plus tard, il rentra sur la montagne natale pour y mourir. La maison qu'il habitait était au sud de l'Eglise, attenante au cimetière.

Outremécourt hérita aussi de la grande croix du cimetière de La Mothe : Elle est actuellement devant l'église de cette commune.

Quant au mobilier, nous avons découvert les renseignements qui suivent :

L'autel principal de la paroisse de La Mothe fut démonté en 1645, par les soins de Nicolas Collin et les pierres transportées à Sommerécourt, ce qui occasionna une dépense de cinquante francs.

Les cloches furent vendues pour 695 francs ; une fut donnée à la ville de Chaumont : c'est celle qui existe encore à la chapelle du lycée. Les ferrures de ces cloches ont été cédées au maréchal de Vrécourt pour huit francs. Les planches de la Sacristie furent vendues pour quatre francs. L'horloge de la tour de l'Eglise, déposée chez Guillaume Rollet, ancien maire de la ville, y resta jusqu'en 1662. Transportée ensuite à Bourmont, elle est aujourd'hui en l'église Saint-Florentin.

Le dais, préparé pour la réception de Charles IV la veille de la bataille de Liffol-le-Grand, a été vendu pour soixante-dix-sept francs : une commune voisine acheta la table d'autel de la chapelle du Saint Rosaire.

Une statue de la Sainte Vierge est à Gendreville : une autre à Bourmont. L'aigle en bois doré sur lequel on plaçait le missel et qui servait aux chantres se trouve aussi à Bourmont, ainsi qu'une belle armoire de la sacristie.

Outremécourt possède la statue de Notre-Dame du Cloître, œuvre d'art qui fait l'envie des artistes, une statue de Saint Nicolas et deux rétables à quatre colonnes torses que la commune d'Outremécourt s'honorera de toujours conserver.

Les ornements qui décorent le maître-hôtel de l'église de Nijon, représentant des fleurs et des fruits, viennent aussi, dit-on, d'une des chapelles de La Mothe. Cette église possède, en outre, encastré dans la muraille de la tour du clocher, le monument funèbre, en marbre noir et pierre, avec chapiteau, colonnade, guirlandes et personnages, de Messire Jean Plumeret, natif de Bourmont, docteur théologien et chanoine de La Mothe, mort à Neufchâteau le neuf décembre 1551, et inhumé en l'église collégiale de La Mothe.